



TOURNOI DES GRIFFONS DE BELLECHASSE, SAINT-ANSELME 2024

4-5-6-7 Juillet

PERSONNES RESPONSABLE DU TOURNOI

SUZY POIRIER

PIERRE-ALEXANDRE POULIN

VICKY RAINVILLE

AUDREY BOUTIN

MARIE-PIER AUBIN

JENNYFER VIGER

MANON LANGLOIS

COORDONATEURS

PIERRE THÉO

RÈGLEMENTS 2024

ÂGE DES JOUEURS

- U-5 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019
- U-6 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018
- U-8 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017
- U-8F 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017
- U-10 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015
- U-10F 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015
- U-12F 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013
- U-12 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013
- U-14F 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2011
- U-14 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2011
- U-16 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009
- U-17F 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009

1. **ÉQUIPEMENT DES JOUEURS :**

- Chaque joueur doit porter un numéro sur son chandail et ce numéro doit correspondre au numéro inscrit sur l'alignement d'équipe (sauf U5 et U6).
- Le chandail se porte obligatoirement **dans le short**.
- Chaque joueur doit obligatoirement porter des protège-tibias en dessous des bas, sinon le joueur ne peut pas participer à la partie.
- Il y aura vérification des équipements avant le début du match
- Équipements obligatoires :
 - Souliers à crampons (les crampons en métal sont interdits)
 - Protège-tibias
 - Pantalon court
 - Chandail numéroté du club
 - Bas de soccer
- Équipements interdits :
 - Casquettes
 - Bijoux
 - Montres

3. **NOMBRE DE JOUEURS SUR LE JEU**

U5 et U6 : 4 joueurs sans gardien, sauf avec entente des entraîneurs

U8, U8F, U10, U10F: 6 joueurs et 1 gardien

U12, U14F et U16 : 8 joueurs et 1 gardien

U12F, U14 et U17F : 10 joueurs et 1 gardien

4. **DURÉE DES PARTIES** :

Catégories	Préliminaires	Mi-Temps	Finale
U-5 et U-6	10-12 min.	3-5 min.	aucune
U-8	2 x 15 min.	3-5 min.	2 x 15 min.
U-8F	2 x 15 min.	3-5 min.	2 x 15 min.
U-10	2 X 15 min.	3-5 min.	2 X 15 min.
U-10F	2 X 15 min.	3-5 min.	2 X 15 min.
U-12	2 X 20 min.	3-5 min.	2 X 20 min.
U-12F	2 X 20 min.	3-5 min.	2 X 20 min.
U-14	2 x 20 min.	3-5 min.	2 X 20 min.
U-14F	2 x 20 min.	3-5 min.	2 X 20 min.
U-16	2 x 22 min.	3-5 min.	2 X 22 min.
U-17F	2 x 22 min.	3-5 min.	2 x 22 min.

5. **HORAIRE** :

1. Les responsables du tournoi se réserve le droit de modifier l'horaire en tout temps en raison de la température ou d'autres événements imprévus.
2. Une équipe perd automatiquement par forfait si :
 - Elle refuse ou néglige de se présenter et de jouer une partie originalement prévue au tournoi, ou qui a été remise par les responsables du tournoi.
 - Elle refuse de jouer la partie lorsque rendue sur les lieux.
 - Elle refuse de terminer la partie lorsqu'elle l'a débutée
3. Si une équipe est expulsée du tournoi ou quitte le tournoi avant ou en cours de tournoi, toutes ses parties sont annulées et les équipes adverses gagnent par le pointage de 4 à 0.

6. **ALIGNEMENT** :

1. Il n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré, de se présenter au tournoi avec les équipes de saison régulière. Par contre, s'il en est impossible, il est permis de répartir des joueurs d'une équipe de saison régulière dans d'autres équipes de mêmes niveaux.
2. L'alignement d'équipe peut être modifié jusqu'à 30 minutes avant la première partie du tournoi auprès d'un responsable. **Par la suite, aucune modification de l'alignement ne sera acceptée.**
3. Il est interdit d'avoir des joueurs de niveau supérieur et aucun joueur (fédéré ou Non) d'une autre association sera accepté dans une autre équipe, sous peine de disqualification au tournoi. Le coût de l'inscription ne sera pas remboursé.
4. L'entraîneur doit être en mesure de démontrer l'identité d'un joueur en tout temps. Une preuve de la carte d'assurance maladie de ce dernier sera alors exigée.
5. Un joueur ne peut jouer la ronde des médailles, **si il n'a pas joué au minimum une partie en ronde préliminaire.**

8. REMPLACEMENT DE JOUEURS (JOUEUR AFFILIÉ)

1. Une équipe n'ayant pas assez de joueurs afin de jouer sa partie devra :
 - Jouer avec un joueur de moins;
 - Avoir un ou des remplaçants sélectionnés dans une catégorie inférieure inscrit dans son alignement.
2. Un joueur de catégorie inférieure peut remplacer dans une équipe de niveau supérieur.
3. Une équipe ne peut pas prendre un remplaçant dans une autre équipe du même niveau excepté du niveau féminin à masculin.
4. Pour être éligible aux rondes des médailles, le joueur doit avoir joué au minimum une partie dans la ronde préliminaire du tournoi. Les joueurs affiliés doivent être ajoutés à l'alignement d'équipe avant le 1^{er} match. (Toute situation exceptionnelle doit être mentionnée et approuvée par les responsables)

9. ÉLIGIBILITÉ D'ÉQUIPE :

1. Le Comité se réserve le droit de vérifier la validité des joueurs et des entraîneurs dans une équipe en tout temps durant le tournoi.
2. Pour les niveaux U8 et plus, tous les entraîneurs devront **signer l'alignement d'équipe avant la première partie.**
3. Afin de ne pas causer de retard inutile, les entraîneurs et les joueurs doivent **obligatoirement** se présenter dans les zones d'échauffement prévus, 15 minutes avant le début de chaque partie. Trois accompagnateurs maximums par équipe peuvent prendre place sur le

banc des joueurs, dont un devra détenir le titre d'entraîneur (à l'exception du responsable de la municipalité).

4. Les équipes sont mixtes; il n'y a pas de catégories de sexe à l'exception du U8F, U10F, U12F, U14F et U17F qui doivent être entièrement féminines.

10. **PRÉSENCE DES ÉQUIPES :**

1. Un délai de dix minutes sera accordé pour présenter un minimum de 5 joueurs pour le soccer à 7 (U8, U8F, U10F, U10), de 8 joueurs pour le soccer à 9 (U12, U14F et U16) et 10 joueurs pour le soccer à 11 (U12F, U14 et U17F) habillés sur le terrain et avec un entraîneur. Après ce délai, la victoire sera accordée à l'équipe présente.

2. Si un club ne peut présenter son équipe sur le terrain à l'heure fixée, par suite d'un cas de force majeure et alors que tout a été mis en œuvre pour arriver à temps au lieu de la rencontre, le responsable du tournoi se réserve le droit de reprendre la partie.

3. Aucune équipe ne peut disputer une partie sans la présence d'un entraîneur-chef.

11. **COULEUR DES UNIFORMES**

Un tirage au sort sera effectué avant le début de la partie pour déterminer quelle équipe portera les dossards.

Lors des finales, l'équipe terminant plus haut au classement aura le choix de porter ou non les dossards.

12. **PRÉSENCE SUR LE BANC**

Seuls les entraîneurs, assistant-entraîneurs, joueurs et personnels du tournoi seront tolérés près des bancs des joueurs, sur les côtés du terrain et derrière la ligne des buts. Parents, amis et spectateurs doivent demeurer dans les estrades ou derrière les zones délimitées du terrain.

13. **ÉCHAUFFEMENT**

L'échauffement se fait avant l'heure prévu de la partie pour ne pas causer de retard. Utiliser les espaces prévus à cet effet.

14. **SUBSTITUTION :**

Il n'y a pas de limite en ce qui concerne le nombre de substitutions effectuées avec la permission de l'arbitre aux différents moments suivants:

- a. Après un but;
- b. À la mi-temps;
- c. Lors d'un coup de pied de but;

- d. Lors d'une blessure (uniquement le joueur blessé);
- e. Lors d'une remise en jeu par une touche offensive et à la discrétion de l'arbitre.

N.B. Si une équipe décide de se prévaloir des points d) ou e) pour effectuer une substitution, l'équipe adverse pourra aussi effectuer une substitution.

14.1 Substitution gardien : Un maximum de 3 changements possibles, dans la première demie , à la mi-temps et dans la deuxième demie.

15. **ARBITRE:**

Un arbitre sera assigné pour chacune des parties U5 et U6.

Deux arbitres seront assignés pour chacune des parties U8, U8F, U10, et U10F.

Trois arbitres seront assignés pour chacune des parties U12F, U12, U14F, U14, U16 et U17F.

Les dernières minutes de jeu sont gérées à la discrétion des arbitres.

Aucune frustration envers les arbitres sera toléré.

16. **MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS DE LA FIFA POUR LE SOCCER À 7**

La loi du hors-jeu ne s'applique pas à moins que ce soit trop exagéré (selon le jugement de l'arbitre) pour la catégorie U8, U8F, U10 et U10F.

17. **LOI DU JEU :**

Toutes les parties seront jouées en accord avec les lois de la F.I.F.A.

Les règles de la Ligue de Soccer Inter-Beauce s'appliquent au tournoi de St-Anselme.

18. **DISCIPLINE :**

1. Les entraîneurs et les joueurs substitués doivent demeurer à l'endroit prévu pour l'équipe durant la partie.
2. Des sanctions seront infligées aux joueurs et dirigeants dont la conduite aura été un sujet d'incident ou de trouble avant, pendant ou après une partie.
3. Si un joueur et/ou un entraîneur est expulsé d'une partie, il devra prendre place dans les estrades.
4. Un arbitre peut demander à un spectateur ayant un comportement antisportif de quitter les lieux. Si le spectateur ne quitte pas les lieux, l'équipe à laquelle il est lié aura 5 minutes pour assurer le départ de celui-ci, sinon, l'équipe perdra la partie par forfait.
5. Quiconque est expulsé d'une partie ne pourra participer à la suivante.

6. Deux cartons jaunes dans la même partie équivalente à une expulsion.

7. Si un joueur ou un entraîneur expulsé lors d'une partie participe à la partie suivante, son équipe perdra automatiquement cette partie par forfait.

19. **ATTRIBUTION DES POINTS :**

L'attribution des points se fera comme suit:

- Victoire : 3 points
- Nulle : 2 points
- Défaite : 1 point
- Forfait : -1 point à l'équipe qui déclare forfait et 3 points et 4 buts pour l'équipe gagnante.

20. **POINTAGE :**

1. Il n'y aura pas de temps supplémentaire durant les préliminaires.

2. Un différentiel de 7 buts maximum sera affiché au pointage.

3. S'il y a égalité lors d'une partie éliminatoire, voici comment nous procéderons pour la prolongation;

- 5 minutes de prolongation sera joué en totalité.
- Après la prolongation, s'il y a toujours égalité, il y aura des tirs de barrages. Seul les joueurs et gardiens présents sur le terrain à la fin de la prolongation auront le droit de faire les tirs de barrage.
- Un total de 3 joueurs pour toutes les catégories par équipe doit être sélectionnés pour effectuer les tirs de barrages.
- Les joueurs sélectionnés sont placés dans le cercle central.
- Les joueurs ayant tiré doivent rester sur le jeu, mais pas dans le cercle central, afin de déterminer qui a tiré de qui n'a pas encore tiré.
- Les joueurs ne participant pas aux tirs de pénalité doivent rester sur le banc.
- Le gardien peut faire partie des tirs de pénalité.
- 3 tirs de pénalité par équipe (1^{er} au 3^e joueur);
- En cas d'égalité on poursuit comme suit;
- 1 tir de pénalité par équipe (4^e joueur);
- 1 tir de pénalité par équipe (5^e joueur);
- 1 tir de pénalité par équipe (6^e joueur);
- 1 tir de pénalité par équipe (7^e joueur);

- 1 tir de pénalité par équipe (8^e joueur);
- 1 tir de pénalité par équipe (9^e joueur);
- 1 tir de pénalité par équipe (10^e joueur); (le gardien ou le 10^e joueur si le gardien a déjà tiré);
- On recommence avec les mêmes joueurs et gardien précédemment sélectionné.
- L'ordre des joueurs peut changer;

21. **CLASSEMENT :**

Dans le cas d'une double égalité ou d'une triple égalité au classement du groupe, les équipes seront départagées de la façon suivante dans cet ordre:

1. Résultat entre les 2 équipes (**nul en cas de triple égalité**);
2. Le plus grand différentiel de but positif (but pour moins but contre);
3. L'équipe avec le plus grand nombre de buts pour;
4. L'équipe avec le plus petit nombre de but contre;
5. Tirs de pénalité entre les équipes qui sont toujours égales après les 3 étapes. (C'est le responsable du tournoi qui est responsable de s'occuper des tirs de pénalité).

22. **PROTÊT :**

1. Si une personne ou une équipe porte un protêt, cela doit se faire immédiatement après la partie ou après cet événement.
2. Les cas litigieux seront soumis au responsable du tournoi. La décision des responsable du tournoi sera finale et sans appel.

23. **TEMPÉRATURE :**

Seuls les responsables du tournoi peuvent décider si une partie doit être annulée à la suite de la détérioration du terrain ou à un orage.

24. **CAS NON PRÉVUS:**

Tous les cas ou situations non prévus dans les présents règlements seront décidés par les responsables du tournoi.

25. **RÈGLES GÉNÉRALES :**

Le tournoi de soccer de St-Anselme n'est aucunement responsable des accidents impliquant les joueurs, les accompagnateurs ou les spectateurs, du vol ou de la perte d'un objet, du transport d'un blessé par ambulance, ni des coûts hospitaliers.

Bon Tournoi !

